



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE DE MONTREUIL

le 21 septembre 2020

## STOP NÉONICOTINOÏDES !

Le 15 septembre, le mouvement des Coquelicots a remis à la ministre de la Transition écologique **1 200 000 signatures** de citoyens demandant l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. En même temps, le gouvernement préparait en catimini un projet de loi remettant en cause l'interdiction des néonicotinoïdes.

En effet, depuis le 1er septembre 2018 et en exécution de la loi biodiversité du 8 août 2016, est interdit en France l'usage sur des semences de produits contenant des néonicotinoïdes ou des substances ayant le même mode d'action.

Le projet de loi modifie cette disposition et réintroduit des dérogations à l'utilisation de semences traitées avec des néonicotinoïdes jusqu'au 1er juillet 2023. Il a été présenté au Conseil des ministres du 3 septembre 2020 par la ministre de la Transition écologique et le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il sera examiné en commission à l'Assemblée nationale le 23 septembre prochain.

L'enjeu est absolument vital : la toxicité des néonicotinoïdes a des conséquences catastrophiques pour les pollinisateurs, les insectes, les oiseaux. Elle impacte l'ensemble du vivant y compris l'organisme humain et a des effets dévastateurs sur la qualité des sols et l'eau.

L'Ile-de-France ne sera pas épargnée, déjà durablement abîmée par les pollutions existantes. Pire, le mouvement dernier des maires anti-pesticides n'est point entendu ! **Pourtant de nombreuses collectivités, dont Montreuil, ont mis fin à l'utilisation des pesticides, préférant une gestion différenciée et protectrice de la biodiversité.**

Un coup fatal est ainsi porté à la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, mais aussi alors que nous luttons sur nos territoires contre les inégalités d'accès à une alimentation saine, et que nous soutenons un nouveau modèle agricole écologique, équitable et résilient. Ce projet de loi est en contradiction totale avec tous nos efforts et avec les signalements des scientifiques qui alertent sur la destruction systématique de la biodiversité. Les solutions alternatives à l'usage de ces produits dangereux existent et doivent être développées et soutenues.

La majorité municipale :

- **demande à la Présidente de la Région, Valérie Pécresse, de s'exprimer publiquement contre la réintroduction des néonicotinoïdes afin de protéger la biodiversité et la santé humaine,**
- **demande au gouvernement et à l'Assemblée nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production,**
- **soutient toutes les associations et les citoyens qui se mobilisent contre ce projet de loi contraire au principe de non-régression du droit de l'environnement,**
- **demande à la ministre de la Transition écologique et au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de retirer ce projet de loi remettant en cause l'interdiction des néonicotinoïdes.**

Donnons de l'ampleur à la mobilisation contre les néonicotinoïdes, informons le plus possible les élu.e.s locaux, métropolitains, conseillers territoriaux, départementaux et régionaux dans tous les territoires !

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac  
06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr